



Département de l'Essonne
Commune de Siennaise

PLU
Plan Local d'Urbanisme

5.2 REGLEMENT GRAPHIQUE
(Centre-bourg et hameaux)

Document arrêté en Conseil Municipal
du 25 Octobre 2017

- Limite de zone
- EBC
- Lisière de massif boisé de plus de 100 ha
- Zone inconstructible (8m de largeur)
- Emplacements réservés

N° de zones	Description	Superficie	Statut	Localisation
1	Agglomération centre-bourg	120 ha	Constructible	Par des parcelles de 100m de large
2	Parcelles agricoles et vergers	1 500 ha	Constructible	Par des parcelles de 100m de large
3	Agglomération centre-bourg	120 ha	Constructible	Par des parcelles de 100m de large
4	Parcelles agricoles et vergers	1 500 ha	Constructible	Par des parcelles de 100m de large
5	Agglomération centre-bourg	120 ha	Constructible	Par des parcelles de 100m de large
6	Parcelles agricoles et vergers	1 500 ha	Constructible	Par des parcelles de 100m de large
7	Agglomération centre-bourg	120 ha	Constructible	Par des parcelles de 100m de large
8	Agglomération centre-bourg	120 ha	Constructible	Par des parcelles de 100m de large
9	Parcelles agricoles et vergers	1 500 ha	Constructible	Par des parcelles de 100m de large
10	Parcelles agricoles et vergers	1 500 ha	Constructible	Par des parcelles de 100m de large
11	Agglomération centre-bourg	120 ha	Constructible	Par des parcelles de 100m de large
12	Agglomération centre-bourg	120 ha	Constructible	Par des parcelles de 100m de large
13	Agglomération centre-bourg	120 ha	Constructible	Par des parcelles de 100m de large
14	Agglomération centre-bourg	120 ha	Constructible	Par des parcelles de 100m de large

ZONES URBAINES

- UA** Zone centrale agglomérée de type traditionnel du centre-ville et des hameaux
- UBa** Zone pavillonnaire
- UBb** Zone pavillonnaire moins dense
- UE** Zone d'équipements
- UI** Zone d'activités économiques

ZONES A URBANISER

- AUB** Zone d'urbanisation future

ZONES NON URBAINES

- A** Zone agricole
- A*** Zone agricole inconstructible
- N** Zone naturelle
- Np** Zone polluée, non constructible
- N*** Secteur de Taille ou de Capacité d'Accueil Limité (STECAL)

